

PUBLIC

Directeurs administratif et financier –
Responsables administratif et
financier – Contrôleurs de gestion –
Comptable d'établissement

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

Code
601013

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1466 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire les mécanismes fondamentaux de la comptabilité des établissements ou des services
- Acquérir les règles élémentaires d'organisation administrative et comptable dans le secteur associatif et dans celui des ESMS
- Distinguer les différents documents comptables et les principales étapes de leur élaboration

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Points d'attention de la réglementation

Rappel des principes de base de la réglementation du secteur des ESMS

- Une présentation des ESMS et de leur environnement
- Les structures juridiques des établissements et des associations

Les obligations comptables et budgétaires des ESMS

- L'intégration de l'ANC 2018-06 et de l'ANC 2019-03
- L'intégration du M22 bis
- Les dispositions relatives au commissariat aux comptes et aux annexes comptables

Règles spécifiques techniques

La notion de résultat et ses affectations

- La problématique de l'affectation du résultat dans un établissement tarifé :
 - ▶ Affectation du résultat « gestion propre »
 - ▶ Affectation du résultat « gestion contrôlée »
 - ▶ Exemple d'affectation du résultat de la gestion contrôlée

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les postes de réserves
- Les postes des reports à nouveaux

Les subventions d'investissement

- Leur objet
- L'incidence financière d'une subvention "amortissable"
- Exemple et cas pratique de comptabilisation de subventions d'investissement

Les fonds propres

- Les fonds propres avec droit de reprise
- Les fonds propres sans droit de reprise

Les opérations inter-établissements

- Le rôle des comptes de liaison
- Les comptes de liaison immobilisation
- Les comptes de liaison de trésorerie
- Les comptes de liaison exploitation

Les provisions réglementées

- L'intérêt d'une provision réglementée dans le secteur de ESMS
- Les différentes provisions réglementées applicables aux secteurs des ESMS :
 - ▶ Les provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement
 - ▶ Les provisions réglementées pour réserves de plus-values nettes d'actif circulant
 - ▶ Les provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations

Les fonds dédiés

- Les enjeux des fonds dédiés
- Cas pratiques de comptabilisation des fonds dédiés

Elaboration des états de synthèse

- La lecture et l'analyse d'un bilan
- La lecture et l'analyse d'un compte de résultat

Le CPOM/EPRD

Présentation du CPOM

- Les enjeux du CPOM dans les ESMS
- Les différents signataires du CPOM
- Le modèle de CPOM
- La liste des annexes du CPOM

Présentation du nouveau cadre budgétaire EPRD

- Les dispositions générales relatives à l'EPRD



- Le calendrier budgétaire de l'EPRD
- L'élaboration de l'EPRD
- Cas pratiques de la mise en œuvre d'un EPRD

Transfert

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

• 16-17 Nov. 2026

A DISTANCE

• 16-17 Nov. 2026

AIX-EN-PROVENCE

• 16-17 Nov. 2026

BORDEAUX

• 16-17 Nov. 2026

CHAMBERY

• 16-17 Nov. 2026

GRENOBLE

• 16-17 Nov. 2026

LILLE

• 16-17 Nov. 2026

LYON

• 16-17 Nov. 2026

MARSEILLE

• 16-17 Nov. 2026

MONTPELLIER

• 16-17 Nov. 2026

NANTES

• 16-17 Nov. 2026

NICE

• 16-17 Nov. 2026

NIORT

• 16-17 Nov. 2026

PAU

• 16-17 Nov. 2026

RENNES

• 16-17 Nov. 2026

ROUEN

• 16-17 Nov. 2026

STRASBOURG

• 16-17 Nov. 2026

TOULOUSE

• 16-17 Nov. 2026

TOURS

• 16-17 Nov. 2026